

RAPPEL A LA LOI et inscription fichier stic

Par gabi101, le 16/11/2010 à 22:22

Bonsoir,

JE SOUHAITERAIS SAVOIR SI UN RAPPEL A LA LOI SANS AVOIR ETE JUGE AU TRIBUNAL EST INSCRIT SUR LE FICHIER STIC? Est-ce un obstacle pour postuler dans la fonction publique (notamment pour le concours des impots/trésor public) (par rapport à l'enquête de moralité menée je suppose)? Avec mes remerciements.

Par Domil, le 17/11/2010 à 11:20

Le STIC inscrit toute personne ayant un rapport avec une affaire, nul besoin de condamnation, un témoin est aussi dans le STIC

En théorie, le STIC n'est consultable que par la police à titre informatif. En pratique

Par cirius, le 30/12/2012 à 11:51

Bonjour,

Il me semble que les préfectures ont aussi accès à ce fichier pour les demandes de régularisation non?